

AGENT DE TRAVERSEES DES ECOLES

Direction : EDUCATION ET PETITE ENFANCE

Filière : technique

Catégorie : C

Supérieur hiérarchique direct : Chef du service Enfance

Description du poste :

Fonction : Assurer la traversée des personnes aux horaires d'entrées et de sorties des élèves issus des écoles maternels et élémentaires	
Mission 1 : Sécuriser la traversée des enfants aux abords des écoles en veillant au respect des procédures et consignes	
Tâches	<ul style="list-style-type: none">• Demander aux enfants et aux parents d'attendre l'arrêt de la circulation• Stopper la circulation lorsque c'est nécessaire• Après l'arrêt de la circulation, permettre aux enfants de traverser• Après la traversée des enfants, permettre à nouveau le flux de la circulation en faisant attendre les enfants sur le trottoir
Partenariat	<ul style="list-style-type: none">• <i>Police Municipale</i>

Compétences requises

Savoirs être
<ul style="list-style-type: none">• Avoir le sens des responsabilités• Avoir le sens de l'autonomie• Avoir le sens de l'initiative• Savoir respecter et appliquer les consignes• Savoir rendre compte et alerter dès que besoin• Etre poli et souriant

Conditions de travail

Lieu de travail
<ul style="list-style-type: none">• Aux abords des écoles maternelles et élémentaires de la ville
Horaires de travail
<ul style="list-style-type: none">• Périodes scolaires : de 8h10 à 8h40 ; de 11h20 à 11h50 ; de 13h10 à 13h40 ; de 15h40 à 16h10